



## Directives

Le Prix Galien Canada Produit innovateur sera décerné à une entreprise, pour un médicament qui est commercialisé au Canada depuis au moins 12 mois mais pas plus de 60 mois (5 ans) et qui aura, selon l'avis du jury, le plus contribué au bien-être des patients canadiens.

- Le médicament est considéré comme une «percée» plutôt qu'un dérivé d'un agent déjà existant
- Le médicament a apporté une contribution globale des plus significatives aux soins des patients au Canada en termes d'efficacité, d'innocuité et d'innovation
- Le médicament a un impact majeur sur les normes de soins de santé

Le cas échéant, l'entreprise candidate décrira la contribution canadienne à la découverte et / ou au développement du médicament et à la contribution canadienne au contenu des publications liées au produit.

## Éligibilité

Dans le cadre du Prix Galien Canada, le jury utilisera la définition du mot médicament de la Loi sur les aliments et drogues. Le « médicament » comprend toute substance ou mélange de substances fabriqué, vendu ou présenté comme pouvant être employé:

- a) au diagnostic, au traitement, au soulagement ou à la prévention d'une maladie, d'un désordre, d'un état physique anormal ou de leurs symptômes, chez l'homme ou chez les animaux ;
- b) en vue de restaurer, corriger ou modifier les fonctions organiques chez l'homme ou les animaux ;
- c) en vue de désinfecter des locaux où sont fabriqués, préparés ou gardés des aliments.

Notez qu'un produit ne peut être considéré comme médicament que s'il porte un numéro d'identification de médicament (DIN).

Le Prix Galien Canada garantit le caractère confidentiel des renseignements qui ne seront transmis qu'aux membres du jury.

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature est obligatoire. Les candidats sont priés d'envoyer leur dossier à [sylviejacquesprixgalien@gmail.com](mailto:sylviejacquesprixgalien@gmail.com).

Le dossier de candidature doit contenir au plus 14 pages et inclure :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé par un responsable de la société.
- Une description détaillée et un résumé d'une page présentant le produit (voir détails en page 3). Les candidats pourront également joindre en annexe cinq (5) articles originaux publiés, dont un article de synthèse.

## Date limite

Aucune candidature ne sera acceptée après le **19 août 2022**.

**La décision du jury est sans appel.**

**PRIX GALIEN CANADA  
PRODUIT INNOVATEUR 2022**

**Formulaire d'inscription**

**Médicament**

Dénomination commune:
Nom commercial:

**Identification de la société ou de l'établissement**

Nom :
Adresse :

**Inscription approuvée par**

Nom :	
Titre:	
Téléphone:	Télécopieur:
Courriel:	
Date:	Signature:

N.B. L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

# PRIX GALIEN CANADA PRODUIT INNOVATEUR 2022

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature ne doit pas dépasser 14 pages et comprendre six parties :

1. **La justification du choix du produit** (max. 3 pages)  
Un bref aperçu des raisons du choix du médicament. Ses répercussions sur la santé, ses particularités innovatrices au plan technique. Les caractéristiques du produit que le candidat considère comme uniques et innovatrices doivent être mises en évidence.
2. **L'historique de la mise au point du produit** (max. 3 pages)  
Le contexte ayant prévalu à la découverte du médicament. Comment fut-il découvert. Description succincte de la découverte et des raisons, mêmes commerciales, qui ont conduit à sa mise au point, ainsi que l'engagement de l'entreprise dans le domaine de la recherche. Mettre l'accent sur la contribution canadienne à la mise au point de ce produit.
3. **Innocuité et efficacité du produit** (max. 3 pages)  
Une description de l'efficacité et de la sécurité d'emploi du produit et un résumé des études pertinentes réalisées sur ces questions. La contribution canadienne en cette matière. Le candidat décrira l'efficacité réelle du produit et évaluera son rôle dans la thérapeutique.
4. **Les avantages** (max. 3 pages)  
Une brève description des avantages du produit tels que son rapport coût/bénéfices, sa facilité d'administration et l'encouragement à l'observance.
5. **Un résumé d'une page du dossier de candidature**
6. **Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé**

### Annexe :

Cinq (5) articles originaux publiés, dont un article de synthèse